



**Groupama**  
RHÔNE-ALPES AUVERGNE

Envoyé en préfecture le 19/09/2022

Reçu en préfecture le 19/09/2022

Affiché le

ID : 003-240300558-20220915-D2022112-DE

Mon atout protection sociale.

## AVENANT N°1

Communauté de Communes  
du Pays de Tronçais  
Courrier arrivé le :

27 JUIN 2022

A99.1563

Au Contrat de Prévoyance Statutaire N° 690302520005

Souscrit par :

CTE CNES DU PAYS DE TRONCAIS  
Monsieur Le Président  
Place du champ de foire  
03350 CERILLY

A compter du 01/01/2023 d'un commun accord entre les parties, il a été convenu que le contrat sera modifié aux conditions suivantes :

### Taux de cotisation :

- Le taux de cotisation pour les agents CNRACL est porté à 4.81% de l'assiette de cotisation. (Dont taux Incapacité/Invalidité : 4.54% et taux décès : 0.27% selon dispositions décret 2021-1860 du 27 Décembre 2021 portant modification des modalités de calcul du capital décès)

**Il n'est pas dérogé aux autres clauses et conditions du contrat, le présent avenant en faisant partie intégrante.**

Fait à Lyon en 3 exemplaires, le 27 juin 2022

Pour

GROUPAMA Rhône-Alpes

Romain JANDARD, souscripteur marchés publics

Groupama Rhône-Alpes Auvergne  
Pôle Collectivités  
50 rue de St Cyr - 69009 LYON

Pour

la Cté Cnes du Pays de Tronçais



**Groupama Rhône-Alpes Auvergne**

50 rue de Saint-Cyr - 69251 Lyon cedex 09 - Tél. 04 72 85 50 50 - Fax 04 72 85 59 00 - [www.groupama-raa.fr](http://www.groupama-raa.fr)  
Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 779 838 366 RCS Lyon - Emetteur des Certificats Mutualistes - Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

Retrouvez-nous sur :